

## **CONSOMM'ACTEURS GENNEVILLIERS**Contrat d'abonnement "Yaourts de chèvre"

## VILLAGE Du 26 avril 2023 au 25 octobre 2023

Fabrice DAUCE			Nom ·	Nom · Prénom ·			
				Nom : Prénom :			
Les chèvres de Riberpré			Adresse :	Adresse :			
55 chem	in du Paradis						
76440 Le Thil Riberpré			Tél :	Cour	riel :		
Contrat passé pour l'approvisionnement en y quinzaine les mercredis de 18h à 19H30 heu de l'horloge rue P. Timbaud, Gennevilliers.					Type de fromage		
				me Yaourts	Yaourts		
			013.				
uatre y							
Nombre	Prix par	Prix total	Paiement en	Paiement en	Paiemer		
	quinzaine	Prix total	1 fois	2 fois	3 foi	S	
1	quinzaine 4 €	52€	1 fois 52€	<b>2 fois</b> 26 x2	3 foi 17 x2 e	<b>s</b> et 18	
1 2	quinzaine 4 € 8 €	52 € 104 €	1 fois 52€ 104 €	2 fois 26 x2 52 x 2	3 foi 17 x2 e 34 x 2 e	s et 18 et 36	
1 2 3	quinzaine 4 € 8 € 12 €	52 € 104 € 156 €	1 fois 52€ 104 € 156 €	2 fois 26 x2 52 x 2 78 x 2	3 foi 17 x2 e 34 x 2 e 52 x	s et 18 et 36	
1 2 3 4 5	quinzaine 4 € 8 € 12 € 16 € 20 €	52 € 104 € 156 € 208 € 260 €	1 fois 52€ 104 €	2 fois 26 x2 52 x 2 78 x 2 104 x 2 130 x 2	3 foi 17 x2 e 34 x 2 e	st 18 et 36 3 et 70	
1 2 3 4 5 Banque	quinzaine 4 € 8 € 12 € 16 € 20 €	52 € 104 € 156 € 208 € 260 €	1 fois 52€ 104 € 156 € 208 € 260 €	2 fois 26 x2 52 x 2 78 x 2 104 x 2 130 x 2	3 foi 17 x2 e 34 x 2 e 52 x 69 x 2 e 86 x 2 e	s t 18 et 36 3 et 70	
2 3 4 5 Banque	quinzaine 4 € 8 € 12 € 16 € 20 €	52 € 104 € 156 € 208 € 260 €	1 fois 52€ 104 € 156 € 208 € 260 €	2 fois 26 x2 52 x 2 78 x 2 104 x 2 130 x 2  Price DAUCE)	3 foi 17 x2 e 34 x 2 e 52 x 69 x 2 e 86 x 2 e	s t 18 et 36 3 et 70	

Les signataires de ce contrat s'engagent à respecter les engagements définis ci-après.

## Engagements de l'adhérent

- Payer à l'avance, par saison de six mois, la distribution périodique de ses produits. Les chèques, libellés au nom de l'agriculteur, sont remis à la signature du contrat au responsable de l'association qui se charge de les transmettre au producteur.
- Venir chercher ses fromages sur le lieu de la distribution au jour et à l'heure fixés. En cas d'empêchement ils peuvent être remis à une tierce personne désignée par l'adhérent et dont le nom est communiqué au responsable de distribution. Les produits de personnes dont l'absence n'est pas justifiée pourront être partagés entre les partenaires.

## Engagement du producteur partenaire

- Produire selon les méthodes de l'agriculture biologique
- Livrer les produits au jour et à l'heure sur le lieu fixé en début de contrat.
- Etablir un planning de production
- Pratiquer la transparence des prix
- Aviser les partenaires en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité.
- Expliquer le travail à la ferme.
- Prendre en compte les remarques et les besoins de ses partenaires. Dans le cas où il ne peut satisfaire une demande, il en expliquera les raisons.

Consomm'acteurs Gennevilliers chez Madame Notrell, 53, rue Henri-Barbusse, 92230 Gennevilliers.